Compte-Rendu du Conseil d’École du 25 mars 2019

# Présents

Excusés :

* M. BOUTTEMY (Directeur du périscolaire)
* Mme BOUILLEY
* Mme CHEVRON
* Mme BON (ATSEM)
* Mme TOMSU (représentante de la classe CP-CE1)
* Mme VALLET (représentante de la classe GS-CP)

Présents :

* M. BERGER (Maire d’Emagny)
* Mme BOURGEOIS (agent CCVM)
* Mme CARREZ (adjointe au Maire de Moncley)
* M. DUCRET (Maire de Sauvagney)
* M. GARCIA (Maire de Chevigney-sur-l'Ognon)
* M. MALESIEUX (CCVM)
* Mme MOVIO (AESH)
* Mme SCHATT-PINOT (Service Civique)

Parents représentants présents :

* Mme BEY (suppléante de la classe GS-CP)
* Mme BOITEUX (représentante de la classe PS-MS))
* Mme BRAT (suppléante de la classe CE2-CM1)
* Mme COTTIN (représentant de la classe CE2-CM1)
* Mme GARNICHET (suppléante de la classe PS-MS)
* Mme PERRIER (suppléante de la classe CP-CE1)

Enseignants présents :

* M. BLANC (PS-MS)
* Mme DERUNGS-MAITRE (GS-CP)
* Mme MARQUIS (CP-CE1)
* Mme JACQUINOT (CE2-CM1)

# Effectifs et répartition

## Effectifs :

* A ce jour : 105 élèves scolarisés répartis comme suit :
	+ 18 élèves de petite section
	+ 15 élèves de moyenne section
	+ 15 élèves de grande section
	+ 14 élèves de CP
	+ 17 élèves de CE1
	+ 16 élèves de CE2
	+ 0 élèves de CM1
* 1 élève supplémentaire arrivera après les vacances de Pâques en moyenne section
* Prévision pour la rentrée prochaine *(selon les données des Mairies, que 10 enfants inscrits supplémentaires) :*
	+ (10 petite section, 18 moyens, 16 GS, 15 CP, CE1 14, CE2 17 et 16 CM1 (mais que 7 CM1 car seul les résidents d’Emagny reste sur l’école d’Emagny, les autres vont à Pin).
	+ 10 élèves de petite section
	+ 18 élèves de moyenne section
	+ 16 élèves de grande section
	+ 15 élèves de CP
	+ 14 élèves de CE1
	+ 17 élèves de CE2
	+ 7 élèves de CM1 (seulement 7 élèves restent sur Emagny car résident sur le village, les 9 autres élèves iront à Pin).
* Les inscriptions se feront du 08 avril au 10 mai 2019 auprès de la CCVM.

# Projets pédagogiques

## USEP :

* Le **lundi 17 mars 2019** : classes de PS-MS et GS-CP
	+ Sortie à la Citadelle avec course d’orientation.

Bien que les conditions météorologiques furent difficiles, les activités étaient très adaptées au niveau des élèves et la très bonne organisation est à souligner.

Merci aux parents accompagnateurs

* Le **mardi 30 avril 2019** : classe de CE2-CM1
	+ Randonnée urbaine à Besançon (Rallye photo)
* Le **lundi 27 mai 2019** : classe de CP-CE1
	+ Journée randonnée à Noironte
* **A venir** :
	+ Classes de PS-MS, GS-CP: Athlétisme au Stade Léo Lagrange (Besançon)
	+ Classe CE2-CM1 : Jeux collectifs
	+ Classe de CP/CE1 : course d’orientation à la Citadelle 05/04/19 et randonnée urbaine à Noironte le 27/05.

## Raconteurs d'histoires :

* Les CE1 étudient un livre en classe puis le lisent aux classes de PS-MS et GS-CP. Environ 5 livres ont déjà été lus. La lecture s’effectue chez les maternelles le vendredi à 15h30.

Ces lectures sont très appréciées par les élèves.

## Chorale à la citadelle :

* La chorale se tiendra le lundi 17 juin 2019 à 10 heures. Tous les parents sont invités à assister à la représentation (entrée gratuite pour les parents venant voir leurs enfants, bien préciser l’objet de la visite à l’entrée).

La chorale est suivie d’une visite du zoo.

Le thème retenu pour cette année est l’amitié.

## Marché de Noël

* Les enfants ont chanté et l’APE a organisé un marché de Noël avec vente d’objets fabriqués par les enfants, crêpes, vin chaud, … Belle réussite une nouvelle fois, merci à l’APE.

## Musée des Beaux-Arts et d’Archéologie

* Les 4 classes se sont rendus au musée des beaux-arts. (Gratuit pour les maternelles)
	+ PS-MS => Accueil fait par 2 guides sur le thème des animaux avec sculptures et tableaux présentés. Très adapté aux petits.
	+ GS–CP, CP-CE1 et CE2-CM1 => ateliers mosaïques en lien avec les œuvres présentées aux élèves. Une demande de financements de 2€ par enfant a été faite auprès des parents + 2€ par enfant par la coopérative scolaire pour les ateliers des primaires.
* Le coût du bus, d’un montant de 240 € pour les 2 allers/retours a été pris en charge par l’APE.
* Cette sortie sera probablement renouvelée, mais pas forcément avec les ateliers.

## Classes découverte

* **Du 21 au 25 janvier 2019 : classe de CE2-CM1** => Alpe du Grand Serre : thème « Ski de fond et raquettes ».

Tout s’est très bien passé. Projet très intéressant avec une belle participation des enfants. Les enfants se sont très bien comportés.

Budget :

Coût centre + bus Bully : 7440 €

Participation des parents de 200€, soit environ 60% du prix de la classe découverte ; CCVM 500 € ; les mairies : 950 € ; APE : 1690 € (financement du bus ; dont le prix est attractif 1690 € (les autres devis étaient d’environ 4000 €))

* **Du 11 au 15 mars : classes de GS-CP et CP-CE1** => Auvergne : Thème « Cirque ».

Le départ a été compliqué par 1h50 d’arrêt sur la route suite à un accident de camion. Les enfants ont été adorables malgré les 8 heures dans le bus.

L’intervenant cirque était très professionnel et très calme. Les propositions d’activités étaient très variées (équilibre objet et corps, jonglage, …). C’était très adapté à l’âge des élèves. Les 2 classes d’Emagny étaient les seules présentes dans le Château. Très beau projet.

Budget :

Coût 12770 € (prestation centre + Bus + location de voiture pour le retour des parents accompagnants à l’aller et ceux faisant le retour)

Participation des parents 180 € soit 60 % du prix de la classe découverte (7380 €) + CCVM : 1000 € ; Mairie : 730 € ; APE : 3660 € (bus + reliquat de 1770€).

* BILAN CLASSES DECOUVERTES : Le comportement des élèves a été très apprécié par les animateurs.

Les classes découvertes s’inscrivent dans le projet d’école et dans les objectifs du parcours citoyen.

## Livret scolaire unique : LSU (pour les primaires, les maternelles ne sont pas concernés)

* Pas de version papier cette année. En cas de souci pour créer un compte ou pour consulter le livret sur Educonnect, prendre contact avec l’équipe enseignante.

## Evaluations nationales CP/CE1

* Les CP et CE1 ont passé 2 évaluations (mi-septembre et janvier)
* Les CP ont repassé une évaluation en début d’année civile. Les évaluations n’ont pas été passées par les enseignants mais par le conseiller pédagogique (que l’équipe enseignante remercie).Les enfants ont dû faire preuve d’adaptation dans la formulation des consignes. 3 à 4 élèves ont des résultats qui les montrent comme « fragiles », en mathématiques et/ou en français. Dans ces élèves les résultats observés ne correspondent pas forcément avec le niveau constaté en classe dans un contexte différent de reformulation de consignes et de suivi plus individualisé.

## ASCAP

* Projet en collaboration avec plusieurs écoles du secteur Marnaysien dont l’école de Pin cette année.

Les œuvres seront disponibles à partir du 06 mai.

Cette année, le thème est « œuvres en volume ». La poursuite d’une exposition avec vernissage est souhaitée. M. Malésieux a sollicité le Maire de Pin afin d’accueillir l’exposition sur Pin.

## COLPORTEUR DE SCIENCE

* Le **lundi 03 juin 2019** :
	+ Classe de CE2-CM1 => découvrir le monde des 6 pattes avec dégustation des grillons et criquets.
	+ Classe CP-CE1 => la métamorphose du lait.
	+ Classes de PS/MS et GS/CP : le végétal.

L’intervenant prend chaque classe pendant 1 heure. Le coût de l’intervention est de 200 euros pour la journée (financement par la coopérative scolaire).

## FETE DE L’ECOLE

* La date retenue pour la fête de l’école est le **vendredi 28 juin 2019**.

## EQUITATION

* Classe des PS-MS :  5 séances d’équitation au centre équestre de Jallerange sont prévues et se tiendront les vendredis à partir du 10 mai 2019 (4 séances en demi-journée) + une journée entière le vendredi 14 juin 2019 avec pique-nique.

Budget :

Coût global 2060 € (9€ par enfants pour le centre équestre, soit 1485 € + 575 € de transports).

Demande de financement 500 € à la CCVM + 895 € à l’APE. Une demande d’aide sera également adressée aux Mairies.

# Travaux, sécurité, équipements

## Travaux, sécurité

* Exercices attentat fait en 2018.
	+ Pour les maternelles, sous forme d’un jeu de cache-cache.
	+ Pour les primaires, élèves bien cachés sous les tables.
* Tapis structures extérieures de l’école maternelle : il faut faire un test de rebondissement (en attente de validation par la CCVM). Également présence de trous dans le tapis.
* Mesures de la qualité de l’air dans les classes. Philippe (agent de la CCVM) va faire le tour de toutes les écoles avec un document de l’éducation Nationale. Si des besoins sont relevés, en fonction du point fait par Philippe, il y aura une sollicitation auprès d’une société extérieure pour mesurer 3 points de qualité de l’air.
* Le téléphone de l’école maternelle ne tient plus la batterie, il faut faire une fiche à la CCVM pour demander le changement du téléphone.
	+ Bilan pour le numérique : Tout est prêt. La société a été choisie pour équiper toutes les classes d’un ordinateur portable, ainsi qu’un vidéoprojecteur ou un VPI. 3 câblages sur 3 sites principaux seront faits (Lavernay, Pin et Recologne), afin de recevoir internet. La fibre arrivera prochainement.
	Les subventions venant de l’éducation nationale, il faut attendre l’accord du ministère pour engager les dépenses (au risque de perdre les 50 000 € de subvention).
* La SAMOP (bureau d’études pour aider dans la maîtrise d’ouvrage), les élus et la CCVM se réunissent au sujet des travaux du pôle Emagny. Le conseil communautaire va délibérer sur les montants qui seront engagés. Les parents sont invités à assister au conseil communautaire à la délibération du vote de ce budget. M. Malésieux informera l’école et/ou les parents de la date du vote.
	+ - Construction de 2 classes en plus afin d’avoir 4 classes sur le pôle maternelle d’Emagny. Environ 60 m² avec placard/classe. Une réflexion est en cours pour l’accessibilité du bâtiment (parking). L’équipe actuelle de la CCVM œuvre pour que le projet soit validé rapidement.
		- Souhait d’un projet effectif pour la rentrée de 2020 à Emagny et 2021 à Lantenne-Vertière.
		- Il n’y aura plus d’élèves scolarisés en école élémentaire à Emagny en 2020 (tous seront scolarisés à Pin) et tous les Maternelles de Pin seront scolarisés à Emagny.
* En réunion de directeurs (des écoles) :
	+ - Les élus (hors CCVM) ont fait remonter le trop grand nombre de copies faites (ces retours ne viennent pas d’Emagny). M. Malésieux indique qu’une étude est en cours afin de recenser les besoins.
		- Un médecin scolaire a été nommé sur le secteur, le Dr Girardeau. Un suivi a été fait pour toutes les grandes sections de l’école. Nous la remercions.
		- Il est rappelé qu’il est préférable d’éviter de mettre les enfants à l’école lorsqu’ils sont malades afin d’éviter les contagions, mais également pour le bien-être de l’enfant. Il est précisé que la varicelle n’est pas un cas d’éviction scolaire, mais un enfant qui a de la fièvre n’est pas au mieux à l’école.

# Coopérative scolaire

* Reste de la coopérative scolaire : 3362,34 €, sachant que les frais des classes découvertes ne sont pas soldés.

# Questions diverses

* Requête d’un parent : il y a des parents qui s’inquiètent de la turbulence de certains enfants. Les enseignants sont disponibles pour discuter avec les parents inquiets.
* Le blog de l’école sera alimenté régulièrement en fonction des activités faites par les classes.

L’instance se termine par un visionnage de petits films des classes découvertes.

Fin de séance à 19h30

Secrétaire de séance : Mme Bey

Directrice de l'école : Mme Derungs-Maître